



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Parraj, un dispositif contre l'exposition des enfants et des jeunes aux addictions



Le groupe SOS Solidarités déploie le dispositif Parraj, après un appel à manifestation d'intérêt du Fonds de lutte contre les addictions et de la Direction générale de la cohésion sociale. Le but est de favoriser l'accès à la prévention et aux soins pour les enfants en situation de vulnérabilité face aux addictions. Pour cela, des formations sont organisées pour des professionnels de la protection de l'enfance ou intervenant auprès de jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, confrontés aux problématiques d'addiction avec ou sans substances. La Lettre pro a suivi Maëva Joseph, formatrice, lors d'une session auprès de professionnels de l'association Fourka.

Depuis vingt ans, l'association Fourka a pour mission de faire cesser les situations de danger et/ou de risque pour les enfants et de favoriser leur maintien dans leur milieu familial. Elle intervient généralement à la demande du juge des enfants, auprès des 0-18 ans, lorsque leur « santé, leur sécurité, leur moralité (...) se trouvent en danger ou si les conditions de leur éducation sont compromises ». Ses actions sont également dirigées vers les jeunes majeurs et les jeunes filles mères. L'an dernier, l'association a suivis 1 689 mineurs sur le territoire, à travers ses deux antennes de Cayenne, celle de Kourou et celle de Saint-Laurent-du-Maroni.

« Des cas de plus en plus complexes »



Au fil des années, « les cas sont de plus en plus complexes, constate Laura Bourdon, sa directrice générale, présente dans l'association depuis sa création. Auparavant, nous avions une problématique comme les violences physiques. Aujourd'hui, on retrouve plusieurs problématiques au sein de la famille, ce qui complexifie la tâche des éducateurs spécialisés et complexifie la relation avec les partenaires. En outre, depuis deux ans, nous accueillons la génération d'après : nous suivons les enfants de ceux que j'avais suivis en tant qu'éducatrice. »

Parmi ces multiples problématiques, Laura Bourdon liste « la déscolarisation, les abus sexuels, les violences physiques, la prostitution, les mules, le handicap, les troubles du comportement, les troubles psychiatriques » et de plus en plus d'addictions : « Un enfant de 2 ans à qui sa maman donne le portable quand il se lève et jusqu'à ce qu'il se couche. Le sukru comme le pikachu, dérivés de l'ecstasy qui sont un fléau à Saint-Laurent. Des parents qui initient leurs enfants à faire la mule. Nous sommes confrontés à l'alcoolisme, à ces addictions mais nous manquons d'outils. »

« Favoriser l'accès à la prévention et aux soins pour les enfants en situation de vulnérabilité »

C'est pour aider ce genre de structures que le groupe SOS jeunesse porte le projet Parraj, pour Prévenir, accompagner, réduire les risques des conduites addictives chez les jeunes et enfants suivis par l'Aide sociale à l'enfance. Ce projet fait suite à un appel à manifestation d'intérêt du Fonds de lutte contre les addictions et de la Direction générale de la cohésion sociale. Il vise à améliorer et à intégrer durablement la prévention auprès des jeunes et des professionnels de la protection de l'enfance. Ainsi que l'explique Maëva Joseph, intervenante du projet Parraj, « l'objectif général de ce projet est de favoriser l'accès à la prévention et aux soins pour les enfants en situation de vulnérabilité. »

En cette mi-juin, Maëva Joseph anime une session sur la réduction des risques et des dommages liés à certains usages, devant huit salariés de Fourka. Elle présente du matériel à usage unique mis à disposition par l'Association guyanaise de réduction des risques (Agrrr), pour les personnes consommatrices de substances psychoactives. Le débat s'anime entre les éducateurs spécialisés, les moniteurs, les assistantes sociales sur l'opportunité de leur mettre à disposition ce matériel.

« Nous avons besoin de conseils quand nous sommes face à nos jeunes »

Les participants répondent ensuite à un quiz, qui reprend des connaissances des modules précédents et lance la discussion sur la dangerosité des substances et sur les nouvelles tendances comme le mélange de sirop codéiné et de soda. Les échanges se poursuivent ensuite sur le choix des mots. Faut-il parler de « drogue » ou de « substance psychoactive », de « salle de shoot » ou de « halte soin addiction », leur nouvelle terminologie ?

Tous décrivent des situations auxquelles ils font face, dans l'accompagnement des enfants : une adolescente qui casse tout durant un bad trip, une autre, épileptique, qui a commencé à consommer à 12 ans et a vécu sa première grossesse à 14 ans. « Je ne peux rien faire parce qu'il faut traiter tout ça. Elle refuse de voir un psychologue alors c'est moi qui fais la psychologue. Elle m'appelle tout le temps et m'a même menacée. Elle m'épuise. Et désormais j'accompagne aussi son fils », témoigne une éducatrice. Un de ses collègues abonde : « On a besoin de conseils quand nous sommes face à nos jeunes. »

Après trois modules de sensibilisation dans le cadre du projet Parraj, Laura Bourdon constate que ses salariés sont « satisfaits ». Ceux qui ont participé aux formations sont ensuite en mesure de partager leur apprentissage avec leurs collègues. En ce mois de juillet, ils démarrent des ateliers avec les jeunes qu'ils suivent. « L'objectif est qu'ils s'approprient tous les outils proposés lors des modules de sensibilisation, explique Maëva Joseph, pour qu'ensuite ils puissent les perpétuer au sein de leur structure. »

« Certains professionnels ont parfois du mal à parler des addictions »

Le projet Parraj est déployé depuis juin 2024 dans onze départements, dont la Guyane. Il se poursuit jusqu'en novembre. Un point d'étape a été fait début juin, ce qui correspondait à peu près à la moitié du programme, dans sa phase opérationnelle. Le but est de former des professionnels de la protection de l'enfance ou intervenant auprès de jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, confrontés aux problématiques d'addiction avec ou sans substances, sans en être spécialistes.



« Certains professionnels ont parfois du mal à parler de ces sujets, constate Sylvain Cousseau, coordinateur national du dispositif Parraj. Parfois, c'est l'addiction des parents qui a justifié la mesure de protection. Pourtant, le sujet n'est pas abordé. Le but de Parraj est que le sujet ne soit plus tabou et que le travail puisse commencer. »

Développer une culture commune de la prévention et de la promotion de la santé

Pour cela, plusieurs actions sont mises en œuvre en poursuivant

des objectifs spécifiques :

- Développer chez les équipes une culture commune de la prévention et de la promotion de la santé en y intégrant le repérage, la réduction des risques et la prise en charge des conduites addictives dans les établissements de l'ASE.
- Sensibiliser dans une optique de prévention les jeunes aux conduites addictives dès le plus jeune âge en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS) et en favorisant leur participation active dans des ateliers de promotion de la santé.
- Favoriser l'acculturation croisée et la structuration de partenariats pérennes entre les structures de protection de l'enfance et de l'addictologie pour améliorer la fluidité des parcours de soins et éviter les ruptures après la sortie des dispositifs ASE.
- Contribuer à l'amélioration des connaissances et des données disponibles sur les conduites addictives des jeunes de la protection de l'enfance via un dispositif de recherche et d'évaluation.

Des interventions auprès d'une douzaine de structures

En 2023, le groupe SOS Jeunesse a remporté l'appel à manifestation d'intérêt financé par le Fond de lutte contre les addictions et la Direction générale de la cohésion sociale. Pour son déploiement en Guyane, le groupe SOS Jeunesse a recruté un binôme d'intervention composé de Maëva Joseph et Axel Contrôle.

Durant le déploiement de ce projet, le binôme forme des salariés de plusieurs structures de leur groupe : les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) de Sainte-Agathe et Préfontaine, à Macouria, les Mecs Lamirande et Mahury, à Matoury, le Placement familial de Cayenne et de Kourou, le service Jeunes majeurs. Il intervient également auprès d'autres associations : Sagesse Fourka et l'Epnak. Enfin, des interventions ont été organisées pour des assistantes familiales de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Cayenne, Macouria, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

Des ateliers santé jeunes depuis ce mois de juillet

« En formant les professionnels, l'objectif est qu'ils aient un socle commun de connaissances en addictologie », explique Maëva Joseph. Les trois sessions abordent :

- Les addictions, leur processus, les produits, les risques sur la santé globale de l'individu, les outils ;
- Les facteurs de risque et les facteurs de protection, les compétences psychosociales, le repérage précoce - intervention brève (RPIB) ;
- La réduction des risques et des dommages.

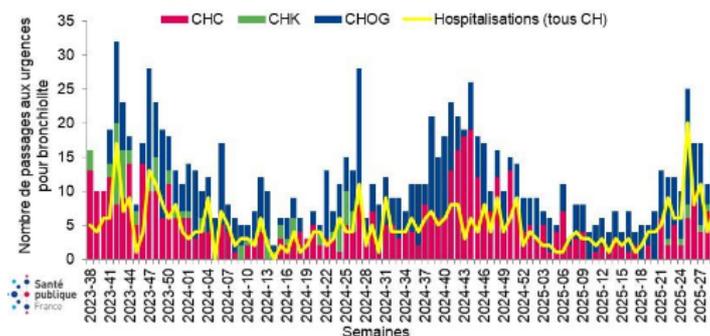
« Depuis ce mois de juillet, nous animons des ateliers santé jeunes en coconstruction avec les professionnels, en fonction de leurs besoins. Le but est qu'ils se les approprient pour ensuite qu'ils les perpétuent dans leur structure », poursuit Maëva Joseph.

Toujours dans la continuité du projet, en septembre et octobre, une formation certifiante gratuite de deux jours sur les bases en addictologie et le développement des compétences psychosociales, animée par Arcat Formation, viendra renforcer les connaissances de ces professionnels.

EN BREF

♦ Bronchiolite : la Guyane en situation épidémique

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour bronchiolite, par établissement, tous âges, Guyane, depuis septembre 2023



Source : Réseau Oscour®. Exploitation : Santé publique France Guyane

« Depuis début mai, une hausse des consultations pour bronchiolite a été observée en Guyane. Ces deux dernières semaines ont été marquées par une nette recrudescence de cette activité dans les CDPS et hôpitaux de proximité du Maroni et de l'Oyapock, dépassant les niveaux habituellement observés en période épidémique. L'activité aux urgences, en particulier au Chog, demeurerait élevée. Cette situation conduit à déclarer le début de l'épidémie de bronchiolite en Guyane », annonce Santé publique France, dans son bulletin de surveillance épidémiologique.

« Dans les CDPS et hôpitaux de proximité de l'Oyapock et du Maroni, une nette augmentation du nombre de consultations pour bronchiolite était enregistrée ces deux dernières semaines (du 7 au 20 juillet) », avec vingt-sept consultations recensées contre onze les deux semaines précédentes, précise SpF. « Aux urgences, l'activité s'est maintenue à un niveau élevé malgré une légère tendance à la baisse au cours des deux dernières semaines avec un total de 26 passages pour bronchiolite (...) Depuis le 1er mai, 16 cas graves de bronchiolite ont été enregistrés à l'unité de soins continus pédiatriques du site de Cayenne, dont 10 infectés par un VRS et 7 présentant des comorbidités. Ces données sont provisoires et seront réévaluées dans les semaines à venir. »

Enfin, « les données issues de la surveillance virologique à partir des prélèvements des laboratoires hospitaliers et de médecine de ville ont permis de détecter 100 prélèvements positifs au VRS chez les moins de 2 ans, au cours des quatre dernière semaines (du 23 juin au 20 juillet). Parmi eux, 62 ont été typés par le centre national de référence de l'Institut Pasteur de Guyane : 58 étaient de type B et 4 de type A. »

◆ Bronchiolite : début de la campagne de vaccination et d'immunisation le 1er août

Pour protéger son nourrisson contre le VRS responsable de la bronchiolite, plusieurs modalités existent :

- La vaccination de la femme enceinte par Abrysvo. Il est destiné aux femmes pendant la grossesse, exclusivement entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée. Il permet de protéger le nourrisson de la naissance jusqu'à l'âge de 6 mois grâce au transfert d'anticorps maternels. Il peut être administré simultanément avec le vaccin contre la grippe.
- L'immunisation du nourrisson par Beyfortus. Il est destiné à tous les nourrissons, sous réserve que la mère n'ait pas été vaccinée par Abrysvo. Il peut être prescrit par les médecins et les sages-femmes, tant en ville qu'en établissement de santé. Il peut être administré par les médecins, les infirmiers et les sages-femmes. En maternité, l'immunisation par le médicament Beyfortus peut être proposée à tous les nouveau-nés et est compatible avec les vaccinations déjà proposées (Hépatite B et BCG).

Cette vaccination et cette immunisation sont prises en charge par l'Assurance maladie à compter de la date de début de la campagne d'immunisation et jusqu'à la fin de la campagne. En Guyane, elle démarrera le 1er août, un mois avant le début de la campagne en hexagone afin de correspondre à la dynamique épidémique observée localement. Les nourrissons nés avant cette date pourront être rattrapés en ville avec Beyfortus.

Pour freiner efficacement la circulation du virus, il est également important de respecter les gestes barrières. En période de forte circulation, les familles et proches au contact de nouveau-nés sont invités à appliquer des mesures de protection pour limiter les risques de transmission à ces publics fragiles :

- Se laver les mains et celles de son enfant régulièrement ;
- Limiter la fréquentation par son nourrisson ou jeune enfant des lieux publics confinés ;
- Ne pas partager les biberons, sucettes et couverts non lavés ;
- Aérer les pièces de son domicile ;



- Nettoyer régulièrement les objets avec lesquels le nourrisson est en contact ;
- Éviter les contacts rapprochés du nourrisson, notamment avec les jeunes enfants, et limiter les visites au cercle des adultes très proches et non malades pour les nourrissons de moins de 3 mois ;
- Limiter les contacts et protéger son enfant si quelqu'un dans le foyer est enrhumé ;
- En cas de doute, demander conseil à son médecin ou son pharmacien.

◆ Pharmacies d'officine : quinze communes et sept secteurs considérés comme territoires fragiles



Un **arrêté** du directeur général de l'ARS, publié hier, liste les territoires fragiles en pharmacie.

Sont concernés quinze communes :

- Apatou, Camopi, Grand-Santi, Iracoubo, Mana, Maripasoula, Montsinéry-Tonnegrande, Ouanary, Papaïchton, Régina, Roura, Saint-Elie, Saint-Georges, Saül et Sinnamary.

Et sept secteurs :

- Matoury : Stoupan
- Kourou : Dégrad saramacca
- Saint-Laurent-du-Maroni : Saint-Louis, Saint-Jean, Terre Rouge, territoire de vie santé autour de la route d'Apatou jusqu'à Apatou, territoire de vie de santé autour de la RN2 (pour la partie située à plus de quinze minutes du rond-point d'Hyper U et jusqu'à la commune de Mana).

Ces territoires abritent 45 % de la population guyanaise. La réforme des territoires fragiles facilite l'installation des nouvelles pharmacies dans les zones non éligibles au principe de quorum. Elle permet également de pérenniser des pharmacies déjà existantes indispensables pour les bassins de populations qu'elles desservent.

Les échanges entre l'Agence régionale de santé et les représentants du conseil départemental de l'Ordre des pharmaciens et leurs syndicats ont permis de valider plusieurs points :

- Le critère de desserte optimale limité par 15 minutes de distance en voiture de la pharmacie la plus proche doit être respecté.
- Le territoire de vie de santé (TVS) doit correspondre si possible au découpage en communes et le découpage infracommunal ne doit pas avoir pour conséquence la dérogation aux quotas.
- Un territoire non accessible par la route est d'office considéré comme le territoire fragile. Ce critère n'est pas visé par le décret d'application de la réforme, mais est propre à notre territoire.

Lors de ces échanges, les participants ont souhaité disposer d'un outil cartographiant les zones couvertes par des pharmacies existantes et futures pharmacies installées dans les territoires fragiles. L'arrêté sur les territoires fragiles doit être actualisé chaque année. Les territoires fragiles trouveront également leur place dans le projet régional de santé. Enfin, les discussions doivent se poursuivre sur la desserte médicamenteuse.

◆ Grippe : la baisse se poursuit

« Après une reprise épidémique fin mai et le passage du second pic épidémique fin juin, l'épidémie de **grippe** s'est stabilisée ces trois dernières semaines et le virus continue de circuler. La phase descendante de l'épidémie se poursuit », indique Santé publique France, dans son bulletin de surveillance épidémiologique, diffusé hier.

« Au cours des deux dernières semaines, l'activité liée à la **dengue** sur le territoire était faible avec au total 5 cas confirmés. Ces cas ont été recensés dans les trois secteurs du littoral. Le sérotype identifié est exclusivement le DENV-2. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines demeurait faible avec 5 accès. Ces 5 accès étaient dus à P. vivax (aucune

reviviscence). »

« L'activité liée au **Covid-19** était faible aux urgences et en CDPS/hôpitaux de proximité ces deux dernières semaines. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité était modérée et en légère baisse dans les CDPS et hôpitaux de proximité, et stable aux urgences des trois hôpitaux. »

◆ Enquête Lamis avec Aides



L'association Aides participe à l'[enquête Lamis 2025](#). Il s'agit d'une enquête anonyme en ligne ciblant les hommes gays, les bisexuels et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, vivant depuis au moins six mois en Amérique latine ou dans les Caraïbes.

Elle vise à comprendre et à décrire les caractéristiques sociodémographiques et psychosociales liées à la santé sexuelle de cette communauté et à identifier les besoins spécifiques en matière de santé sexuelle, psychologique et sociale des sous-groupes les plus vulnérables de cette population.

Elle est menée simultanément dans les pays et territoires d'Amérique latine et des Caraïbes suivants : Guyane française, Antilles françaises, Haïti, Brésil, Suriname, République

dominicaine, Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, Uruguay et Venezuela.

E-Santé

◆ Publication du rapport sur l'éthique de la télésurveillance



La Délégation au numérique en santé (DNS) et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) ont publié un [rapport sur l'éthique de la télésurveillance](#). « En reliant les patients à distance, la télésurveillance promet une meilleure continuité du soin, une coordination renforcée entre les professionnels de santé, une prévention précoce des complications, une autonomie accrue pour les patients, soulignent les auteurs du rapport. Mais cette promesse ne va pas sans conditions. Très vite, il est apparu que la télésurveillance ne pouvait être pensée comme une simple extension des autres formes de télésanté. Elle est d'une autre nature. Elle engage un écosystème inédit, qui dépasse le face-à-face soignant-soigné : professionnels de santé, patients, industriels du numérique, plateformes technologiques, hébergeurs de données, autorités sanitaires... Tous interviennent dans une temporalité longue, sur des données sensibles, avec des responsabilités partagées, parfois floues. Ce soin distribué, algorithmisé, surveillant et pourtant humanisant dans ses intentions, appelle un cadre éthique spécifique. »

Actus politiques publiques santé et solidarité

◆ Une feuille de route pour promouvoir un sommeil de qualité

Dans le cadre de la Grande Cause nationale santé mentale, Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins, a dévoilé mardi, la [nouvelle feuille de route interministérielle 2025-2026 pour la promotion d'un sommeil de qualité et la prévention de ses troubles](#). Ce plan d'actions mobilise plusieurs ministères et propose des mesures concrètes pour améliorer la qualité de ce déterminant essentiel de la santé physique et mentale.

Dans un [communiqué](#), le ministère rappelle qu'un « sommeil insuffisant ou de mauvaise qualité augmente les risques de troubles cardiovasculaires, de diabète, d'obésité, de cancers, mais aussi de troubles psychiques. À l'inverse, bien dormir favorise la réussite scolaire et professionnelle, la concentration, la mémoire, l'humeur et le bien-être général. Pourtant, les Français dorment de



moins en moins, et de moins en moins bien. Cette tendance s'est accentuée depuis la crise sanitaire, notamment chez les enfants, adolescents et jeunes adultes, dont le sommeil est perturbé par les écrans, les réseaux sociaux et des rythmes de vie décalés. »

« Cette feuille de route s'articule autour de cinq axes prioritaires :

- Informer et sensibiliser le grand public sur l'importance du sommeil et les repères pour bien dormir.
- Favoriser de bonnes habitudes de sommeil dès l'enfance, en impliquant les familles et le monde éducatif.
- Agir sur l'environnement de vie et de travail pour qu'il soit plus favorable au repos (logement, rythmes professionnels, lutte contre les nuisances sonores, etc.).

- Mieux repérer et accompagner les troubles du sommeil, en renforçant la prévention et l'accès aux soins.
- Renforcer les connaissances sur le sommeil

« Parmi les mesures phares, on peut citer la promotion de rituels apaisants entre parents et enfants avant le coucher, la lutte contre les nuisances sonores avec les espaces calmes du label Quiet, ou encore le soutien à la recherche sur le sommeil et ses impacts. »

Offres d'emploi



- ◆ Le groupe SOS Solidarités recrute un **infirmier** pour sa plateforme de rétablissement (CDI, trente-six heures par semaine). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ◆ L'Institut régional de développement du travail social (IRDTS) recrute son **responsable du CFA social et Erasmus +** (CDI, temps plein en horaires décalés). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- ◆ Le centre de ressources politique de la ville (CRPV) recrute un **chargé de mission/chef de projet** « Animation territoriale du réseau France Services Guyane » (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne avec déplacements fréquents). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Mercredi 30 juillet

- ▶ **Groupe de parole LGBT**, de 14h30 à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne.

Mercredi 6 août

- ▶ **Afterwork** karaoké de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Lundi 18 août

- ▶ **Webinaire** sur le bon usage des antibiotiques, focus sur les infections pulmonaires, avec le Dr Simon Pavin (CHU – site de Cayenne), avec la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Mardi 9 septembre

- ▶ **Comité de pilotage** de la Pass de ville et discussion autour de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, à 10 heures. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)